

**39<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG**

-----  
**MOT INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Recteur,  
Chers membres du Conseil,  
Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un plaisir non dissimulé, que je me tiens encore ici ce matin, pour présider la trente-neuvième session ordinaire du conseil d'administration de l'Université de Dschang. Permettez qu'avant toute chose, je puisse déférer à un devoir de civilité, en adressant à tous et à chacun, mes souhaits de bienvenue et d'un agréable séjour dans cette ville climatique légendaire de Dschang, du moins pour ceux qui y arrivent pour la première fois. Je rends grâce au Dieu Tout-puissant qui a conduit chacun des administrateurs de là où il vit habituellement jusqu'à cette salle. Mon souhait le plus ardent est que votre retour soit au moins autant confortable que l'aller.

Je voudrais, au nom du conseil d'administration, féliciter les responsables récemment nommés à divers postes à l'Université de Dschang dont certains pourraient se trouver parmi nous : je pense d'abord aux 31 responsables nommés par le ministre de l'Enseignement Supérieur le 14 septembre 2018 et ensuite aux Vice-Recteurs NJOYA Jean et MANE MANE Jeannot nommés par décret du Président de la République le 21 novembre dernier. La prise de fonction de ces Vice-Recteurs a coïncidé avec le départ à la retraite d'une icône de l'institution à qui un hommage mérité doit être rendu : j'ai nommé le Professeur MPOAME MBIDA qui y a passé 36 ans pleins comme enseignant et responsable administratif de haut niveau. Nos souhaits les meilleurs l'accompagnent dans sa retraite. Et je vous rappelle qu'il n'est pas retraité ; il est à la retraite

Mesdames et Messieurs, si j'ai évoqué un plaisir non dissimulé à l'ouverture de cette session, c'est pour au moins quatre raisons : la première réside d'abord dans le fait que je dois conduire la transition entre l'ancien et le nouveau régime juridique applicable aux établissements publics, notamment en ce qui concerne la configuration de leurs conseils d'administration. Comme vous le savez en effet, la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics avait accordé un délai de transition d'un an pour arrimer toutes les instances délibérantes des établissements publics à ses nouvelles exigences qui imposent désormais une taille de 5 à 12 membres maximum pour

**39<sup>e</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE DSCHANG**

-----  
**MOT INTRODUCTIF DE MONSIEUR LE  
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Monsieur le Recteur,  
Chers membres du Conseil,  
Mesdames et Messieurs ;

C'est avec un plaisir non dissimulé, que je me tiens encore ici ce matin, pour présider la trente-neuvième session ordinaire du conseil d'administration de l'Université de Dschang. Permettez qu'avant toute chose, je puisse déférer à un devoir de civilité, en adressant à tous et à chacun, mes souhaits de bienvenue et d'un agréable séjour dans cette ville climatique légendaire de Dschang, du moins pour ceux qui y arrivent pour la première fois. Je rends grâce au Dieu Tout-puissant qui a conduit chacun des administrateurs de là où il vit habituellement jusqu'à cette salle. Mon souhait le plus ardent est que votre retour soit au moins autant confortable que l'aller. Je voudrais, au nom du conseil d'administration, féliciter les responsables récemment nommés à divers postes à l'Université de Dschang dont certains pourraient se trouver parmi nous : je pense d'abord aux 31 responsables nommés par le ministre de l'Enseignement supérieur le 14 septembre 2018 et ensuite aux vice-recteurs NJOYA Jean et MANE MANE Jeannot nommés par décret du Président de la République le 21 novembre dernier. La prise de fonction de ces vice-recteurs a coïncidé avec le départ à la retraite d'une icône de l'institution à qui un hommage mérité doit être rendu : j'ai nommé le Professeur MPOAME MBIDA qui y a passé 36 ans pleins comme enseignant et responsable administratif de haut niveau. Nos souhaits les meilleurs l'accompagnent dans sa retraite.

Mesdames et Messieurs, si j'ai évoqué un plaisir non dissimulé à l'ouverture de cette session, c'est pour au moins quatre raisons : la première réside d'abord dans le fait que je dois conduire la transition entre l'ancien et le nouveau régime juridique applicable aux établissements publics, notamment en ce qui concerne la configuration de leurs conseils d'administration. Comme vous le savez en effet, la loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics avait accordé un délai de transition d'un an pour arrimer toutes les instances délibérantes des établissements publics à ses nouvelles exigences qui imposent désormais une taille de 5 à 12 membres maximum pour les conseils d'administration. Pour avoir tenu notre dernière session en juin dernier, nous étions encore en droit de suivre nos anciens usages. Mais depuis le 13 juillet 2018, la

période transitoire est terminée et l'ère de la nouvelle donne des établissements publics a été entamée. Nous y sommes et le nombre que nous sommes ici ce matin atteste encore, s'il en était besoin, de la précaution que votre humble serviteur et le Recteur se donnent pour se conformer autant que faire se peut, aux textes en vigueur. Je me réjouis d'opérer cette transition vers un management rigoureux des établissements publics plus performants et plus efficaces.

Le deuxième motif de ma satisfaction est d'être avec vous, acteurs de la marche de l'Université de Dschang vers l'avant. Il vous souvient qu'à la veille de notre dernière session, le classement *Webometrics* des meilleures universités visibles sur internet était publié et ramenait l'Université de Dschang à la première place en Afrique centrale et des Grands lacs. Un adage bien connu de chez nous enseigne qu'il est parfois facile d'atteindre le sommet, mais le plus difficile est de pouvoir s'y maintenir. Lorsque je vois que depuis plus de cinq ans aujourd'hui, l'Université de Dschang n'a été détrônée de son premier rang dans ce classement qu'une seule fois, je loue les efforts constants qui sont déployés par l'administration de l'institution pour préserver sa renommée et son rayonnement. Car, au-delà d'un simple affichage sur la toile, les faits attestent du sérieux qui est chaque jour mis pour conserver et promouvoir la tradition universitaire. Pour ne m'en tenir qu'à deux exemples, je citerai d'abord le respect rigoureux du calendrier académique, avec cette précision que l'année a été clôturée le 31 juillet 2018 avec la proclamation solennelle des résultats pour tous les établissements, y compris la Faculté de médecine et des sciences pharmaceutiques, créée le 24 novembre 2017 et dont le doyen ne sera nommé que le 29 janvier de cette année 2018. Avec méthode, dynamisme et performance, le management de l'établissement a su rattraper le temps écoulé au point de combler le retard accusé par rapport aux autres établissements. Désormais, la rentrée académique à l'Université de Dschang est envisagée dans une dynamique homogène pour l'ensemble de l'institution. J'évoquerai également la rentrée académique qui a effectivement eu lieu le 25 septembre 2018, avec début des cours dans tous les établissements, à l'exception de classes qui attendaient la publication des résultats des concours d'entrée. Les 13 261 nouveaux étudiants préinscrits montrent que l'Université de Dschang attire davantage les jeunes bacheliers et des voisins de la sous-région. Après le début des cours, la cérémonie de rentrée solennelle qui a eu lieu le 09 novembre s'inscrit toujours dans la logique de la perpétuation des traditions universitaires que d'autres institutions tendent malheureusement à négliger. Le souhait à formuler est qu'un effort soit fait pour que les diplômes soient systématiquement délivrés à la fin de chaque cycle. Je sais que c'est une préoccupation à laquelle tiennent le Recteur et son équipe, mais qui doit devenir effective pour l'ensemble des lauréats produits chaque année. Rappelons-nous que le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya, avait fait de la délivrance des diplômes une question nationale de grand intérêt.

Le troisième motif de mon plaisir est le constat de la production d'un recueil de textes propres à l'Université de Dschang, que j'appelle déjà le Recueil Orange, dans lequel j'ai

été très ému de voir certains actes qu'en son temps j'avais pris et qui sont restés d'actualité, continuant de régir divers aspects de la vie de cette université. J'adresse à cette occasion mes vives félicitations au Recteur et à ses collaborateurs qui se sont impliqués dans ce projet qui participe de la bonne gouvernance administrative et de la lutte contre l'arbitraire.

Le quatrième motif de ma satisfaction est cet engagement du Chef de l'Etat, de recruter pour la période 2019-2021, 2000 enseignants pour renforcer l'encadrement des étudiants dans les universités d'Etat. Nous avons souvent déploré le faible ratio enseignants/étudiants qui fait que beaucoup de collègues se tuent à la tâche à cause du déficit quantitatif d'enseignants pour alléger leur charge de travail. C'est vrai que les niveaux de ratios prescrits par l'Unesco ne vont pas être comblés par ce recrutement, mais c'est un effort gouvernemental qu'il faut saluer et apprécier à sa juste valeur.

Distingués Administrateurs,

Permettez-moi de relever encore, pour les exalter, quelques autres faits saillants qui ont marqué la vie de l'institution dont nous sommes les serviteurs depuis notre dernière rencontre. Je vais surtout insister sur la dynamique de coopération que l'on note ici, avec le déploiement effectif de la Fondation Université de Dschang dont le secrétaire exécutif – titulaire-a été récemment recruté. Après la pose de la première pierre de l'Ecole doctorale par le Président du Conseil d'administration de cette Fondation qui en assure l'entier financement, la Fondation vient, avec l'aide d'un de ses partenaires, d'obtenir une serre apicole avec système d'irrigation qui a été offerte à la FASA. Je profite de cette évocation pour exhorter chacun des administrateurs ici présents, à s'intéresser à cette Fondation pour en devenir un membre. La communauté nationale a aussi été informée d'une initiative rare, prise par le Recteur dans le cadre d'un partenariat public-privé qui pourrait transformer positivement le capital infrastructurel et productif de l'institution. Le moment venu, le Recteur nous en dira davantage sur cet accord intervenu le 23 juillet dernier avec le groupe Greeno Investment INC et la University Residence Corporation Cameroon, qui devrait donner lieu à la construction d'une résidence universitaire de 10 000 lits, d'un amphithéâtre géant et d'un complexe agro-industriel à Bansa. Je crois qu'il s'agit d'un projet louable qui mérite de recevoir les encouragements du conseil d'administration. Mais, nous aimerions en savoir plus.

Je voudrais enfin féliciter les 5 enseignants de l'Université de Dschang qui ont été élus à la Cameroon Academy of Young Scientists parmi les 41 membres retenus sur plus de 105 candidatures. Il s'agit du Prof. Simon-Pierre Choukem le Doyen de la Faculté de Médecine, des Dr. Patrick Hervé Louodop Fotso et Dr. Talla Mbe Jimmi de la Faculté des Sciences, du Dr Serge Nzali de la FASA et du Dr. Christian Lambert Nguena de la Faculté des

Sciences Economiques et de Gestion. Votre humble serviteur a eu l'honneur de présider l'assemblée constitutive de cette académie très prometteuse pour le développement de la recherche scientifique et opérationnelle dans notre pays.

Monsieur le Recteur,  
Mesdames et Messieurs,

Après ce petit tour d'horizon non exhaustif de quelques faits marquants ayant entouré la vie de cette institution depuis le mois de juin, il importe de revenir à l'objet principal de ce qui nous réunit aujourd'hui. Au regard du projet d'ordre du jour proposé par le Recteur, nous allons focaliser notre session à l'examen et à l'adoption du projet de performance et du budget de l'institution pour l'exercice 2019. Cet exercice va connaître à l'Université de Dschang, un événement majeur de la vie nationale, à savoir les jeux universitaires de 2019. Il s'agit d'un événement grandiose et exigeant qui requiert des moyens financiers importants. Je veux espérer que le projet de budget qui sera discuté dans quelques instants en a tenu grand compte. Il me souvient par ailleurs que lors de la session de juin dernier, un certain nombre de remarques avaient été faites sur le décalage entre les prévisions de recettes et les réalisations. Je voudrais alors espérer aussi qu'à l'occasion de la préparation du présent projet de budget, le réalisme budgétaire a été de mise pour que le moment venu, les écarts antérieurement relevés s'amenuisent au maximum. Sur cet espoir, je déclare ouverts, les travaux de la trente-neuvième session ordinaire du Conseil d'administration de l'Université de Dschang.

Je vous remercie.